

Le congrès du Syndicat National des Instituteurs

Avec ses 183.000 adhérents, son autonomie et sa cohésion, le Syndicat National des Instituteurs, pilier de la Fédération de l'Éducation Nationale, occupe une place de choix dans le monde syndical.

Les travaux de ses assises sont attentivement suivis: la grande presse leur consacre de nombreux articles; les délégations étrangères y sont nombreuses.

Le Congrès de la Mutualité, les 17, 18, 19 et 20 juillet n'aura pas failli à la règle. Il est vrai qu'il suivait le Congrès de la C.G.T. où le problème de la réunification syndicale avait été discuté; qu'il se déroulait pendant la discussion sur l'extension des pouvoirs spéciaux, conséquence de l'intensification de la guerre d'Algérie; qu'il clôturait une année fertile en événements dramatiques — depuis Suez jusqu'à la Hongrie — et qu'il devait constater la tragique situation de l'Éducation Nationale.

Les études techniques — « les classes terminales » ou « les laïques et le mouvement familial » n'ont intéressé ni le public, ni même la grosse majorité des délégués. Plus passionnés ont été les débats sur le rapport moral, le renouveau de l'internationalisme prolétarien, l'orientation, au cours desquels à peu près tous les grands problèmes ont été abordés.

C'est à travers ces discussions surtout que se révèle la composition idéologique du Syndicat National des Instituteurs, la raison des échecs passés et, on peut l'affirmer, la source des difficultés à venir.

183.000 adhérents, de beaux Congrès, une démocratie presque satisfaisante ne suffisent pas pour mener une action efficace. Il faut encore savoir ou vouloir utiliser cette force potentielle énorme.

Bilan écrasant, a dit une motion des Amis de l'ÉCOLE EMANCIPÉE; bilan de faillite ont dit certains délégués. On ne pouvait guère penser autre chose en suivant le déroulement du Congrès.

La pénurie des locaux scolaires est criante. Il en manquera 5 à 6.000 à la rentrée, et les classes existantes sont pour la plupart bondées, malgré de nombreuses ouvertures obtenues.

La crise de recrutement des Instituteurs est telle que, dans quelques départements, l'administration doit faire appel à des jeunes gens titulaires du 1^{er} bac seulement.

Le déclassement de la fonction enseignante s'accroît par rapport aux autres catégories, les jeunes crèvent de faim pendant que les cadres supérieurs de l'Éducation Nationale se sucent par tous les moyens. Les maigres avantages récemment obtenus n'y changent pas grand-chose.

L'offensive cléricale contre l'école publique persiste et marque des points pendant que la lutte pour l'abrogation des lois Marie et Barangé se solde par un échec.

Cette situation catastrophique est-elle à porter au seul passif de la direction réformatrice du S.N.I.? Non bien sûr. Tout le monde sait qu'avec des principes justes et des méthodes correctes on n'arrive pas à réaliser d'emblée un programme tracé par les Congrès, mais la responsabilité de la direction majoritaire est lourde:

Parce que, sans le dire, elle traite le problème laïque comme un problème en soi, apanage des seules organisations laïques, sans le considérer comme une partie intégrante de la lutte des classes, et essayer de le résoudre sur ce plan, avec toutes ses implications;

Parce qu'elle fait davantage confiance à l'action parlementaire qu'à l'action directe. La durée de la présidence de Guy Mollet a été symptomatique à cet égard;

Parce qu'au lieu de défendre des mots d'ordre mobilisateurs des petites catégories, généralement les plus combattives, comme une augmen-

tation uniforme pour tous, elle s'enferme dans des revendications particularistes et hiérarchisées qui apportent des arêtes aux uns, et des dorades aux autres;

Parce que, consacrant tant d'énergie — verbale surtout — aux luttes particularistes, elle ne s'acharne pas à généraliser les mouvements avec les autres centrales, ce qui devrait être l'objectif n° 1 du S. N. I.

Ces considérations, trop brièvement exprimées, ne doivent pas faire oublier l'attitude de la majorité du S.N.I. devant les grandes questions sociales et internationales.

La réunification syndicale a été traitée au Congrès. Si toutes les conditions mises par Forestier à la réunification (conditions que nous connaissons bien) sont correctes, le problème a été envisagé d'une façon trop bureaucratique, sous forme de discussions seules, avec les dirigeants confédéraux.

Or, c'est surtout à travers l'action syndicale que la réunification se fera. Souvenons-nous des craintes qu'éprouva la bourgeoisie au lendemain d'août 1953, et de la peur qui transparait dans la presse à chaque manifestation d'unité dans l'action.

Le Congrès de la Mutualité aura donné toute sa mesure en politique internationale.

Dans l'arsenal idéologique des dirigeants du S.N.I. figurent les principes de la lutte des classes et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais, après la « thèse » vient « l'antithèse », et l'antithèse a été plus clairement que par le passé, exprimée cette année.

Lutte des classes et libre disposition des peuples? D'accord! Mais n'oublions pas l'interdépendance des nations sur tous les plans. Donc, dit la motion majoritaire, « l'autodétermination d'un peuple ne saurait être une menace pour la paix. Elle apportera au contraire une contribution efficace à son édification ».

Droit des peuples à l'indépendance? Mais bien sûr! Seulement nous sommes « contre la violence d'où qu'elle vienne » (feignant de croire que la grève n'est pas un acte violent où le plus fort gagne), par conséquent « contre la pacification par les armes et contre la sécession par la violence ».

Et voilà. Partant de là, on parle de « conférence de la Table Ronde », de « solution originale garantissant la communauté franco-musulmane » pour l'Algérie, mais on se refuse à se prononcer pour ou contre le droit à l'indépendance de l'Algérie.

On n'analyse plus la nature de classe de l'événement; on n'agit plus selon cette nature, mais selon un droit et une morale internationale abstraits qu'on demande à l'ONU de faire respecter.

Ces « principes » ont même mené Forestier, en mal d'élaboration théorique, à concevoir « les grands ensembles » et à préciser les grandes lignes d'une constitution Eurafrique — entre les deux blocs — où les syndicats auraient bien sûr leur mot à dire. Avec la force armée internationale au service de l'ONU, préconisée par le dernier Congrès de la FEN, le cycle est complet.

Qu'on est loin des États-Unis socialistes d'Europe, auxquels Duthel, représentant des Amis de l'ÉCOLE EMANCIPÉE, a fait allusion à la tribune du Congrès.

Face à cette politique majoritaire, quelle a été la position des minorités? Et d'abord quelle en est l'importance numérique? Les résultats des deux votes l'indiqueront avec assez de précision.

Rapport moral: Pour: 1284 — Contre: 441 (voix cégétistes et E.E.). Abstentions: 138.

Orientation. — Majorité: 1289 — Bouches-du-Rhône-Cégétistes: 450 — Ecole Emancipée: 154.

Léger recul des majoritaires. Léger gain des

minorités. Les résultats se retrouvent approximativement dans tous les votes par mandats.

Cette majorité écrasante des réformistes ne doit cependant pas faire illusion. Ils éprouvent certaines inquiétudes.

La majorité se compose d'une très forte proportion de simples cotisants qui n'assistent même pas aux Assemblées syndicales, mais qui votent par correspondance, quand on leur fournit une enveloppe avec l'adresse du destinataire (peut-être verra-t-on apparaître bientôt le timbre-poste)?

Les deux minorités ont une proportion plus forte de militants, et comme dans certains départements majoritaires le rapport moral a été repoussé, à cause de l'absentéisme des cotisants, une manœuvre se dessine pour essayer d'étendre le vote par correspondance. Si cela se réalisait et surtout avec l'orientation esquissée plus haut, ce serait la sclérose totale de la « belle organisation » dont certains sont si fiers.

Il appartient aux minorités d'empêcher, par une politique juste et en se renforçant, une telle sclérose. En ce sens, le Congrès de 1957 a marqué un net progrès.

Bien que leurs positions restent toujours confuses, ainsi qu'en témoignent le vote du rapport moral et leur refus de présenter une motion d'orientation — celle des Bouches-du-Rhône en tenant lieu — les ex-cégétistes se sont plus dégagés cette année du giron majoritaire.

Ils ont violemment critiqué la conception de Forestier de la réunification syndicale, attaqué l'action du S.N.I. à propos de Suez, de l'Algérie (et aussi de la Hongrie), et jugé sévèrement l'insuffisance du combat dans les domaines corporatif et laïque.

Nul doute que devant l'aggravation de la situation mondiale, et l'anticommunisme imbécile des réformistes, les positions cégétistes seront amenées à se durcir.

Quant aux Amis de l'ÉCOLE EMANCIPÉE, on a pu déceler un certain trouble dans leurs rangs. « L'Affaire Diot » en est sans doute une raison. Mais cette « affaire » recouvre une malaise beaucoup plus profonde, dont le vote de la motion sur les relations internationales au dernier Congrès de la F.E.N. n'a été qu'une manifestation. Ce vote avait, comme « la Vérité des Travailleurs » l'avait écrit à cette époque, été une monumentale erreur — plus qu'une erreur, un indice qui pouvait faire penser à un glissement vers le réformisme.

Indiscutablement, le Congrès de la Mutualité a montré que « L'École Emancipée » est en train de subir une crise en vue de se dégager d'une certaine forme d'anarchie-syndicalisme qui l'a trop longtemps figée dans une opposition stérile, sous couleur de purisme, aux réformistes comme aux stalinien mais qui, dans certains cas, n'empêchait pas la coopération avec les réformistes contre les stalinien.

A travers des positions généralement correctes on a pu l'observer dans les interventions excellentes de Desachy de l'Oise et de Duthel du Rhône, très écoutées par tout le Congrès.

Ce qui est plus significatif, c'est le vote d'une bonne motion commune avec les cégétistes sur l'Algérie. Cette motion qui a recueilli 604 mandats contre 1.159 et 101 abstentions, a provoqué l'effet d'une douche glacée sur les majoritaires qui n'ont pas réussi à cacher leurs craintes sous une facile ironie.

Si « L'École Emancipée » veut se renforcer — et ce Congrès a traduit l'affermissement de ses positions — c'est l'orientation esquissée à la Mutualité qu'il lui faut poursuivre. C'est le gage pour elle d'un avenir certain.

CORRESPONDANT.